



L'assurance reclame un montant soit diant non réglé de 2009

Par **LECHAT33**, le **14/10/2011** à **12:43**

Bonjour,
ma fille a assuré une moto en octobre 2009 qui est d'ailleurs toujours assurée chez lui, or aujourd'hui une maison de recouvrement nous réclame une somme que nous n'aurions soit disant pas réglé.
Nous n'avons jamais reçu de cet assureur aucun recommandé nous demandant de payer.
Ma fille a continué de recevoir ses attestations d'assurance à terme échu et n'a jamais changé d'assureur.
le prélèvement de son assurance s'effectue mensuellement sur mon compte.
que puis je faire pour cette injonction de payer ?

cordialement

Par **corimaa**, le **16/10/2011** à **12:47**

Bonjour, donnez leur les preuves que vous avez bien payé tous les appels à cotisations, ça devrait pouvoir leur suffir

Par **Nico37**, le **06/12/2011** à **22:28**

Demandez à quoi correspond la somme et avisez en fonction